

LA COLLECTION PÉDAGOGIQUE DU FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE DE PESSAC

Dirigée par François Aymé et Julia Pereira

les ciné DOSSIERS

35^e FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE

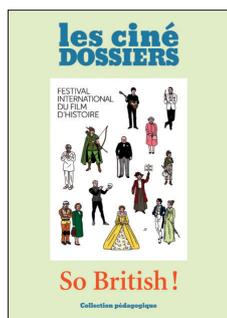
**SECRET
MENSONGE**

PESSAC 18-23 NOVEMBRE 2025

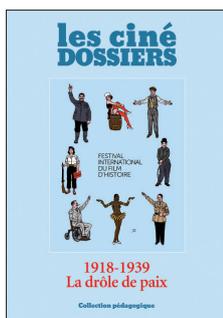
www.cine-dossiers.fr / www.cinema-histoire-pessac.com



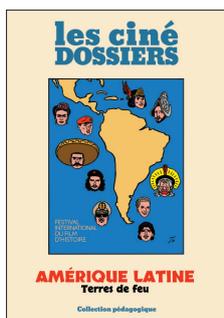
CINÉ-DOSSIERS | COLLECTION PÉDAGOGIQUE



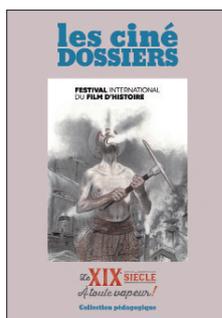
N°1. 2017
SO BRITISH!



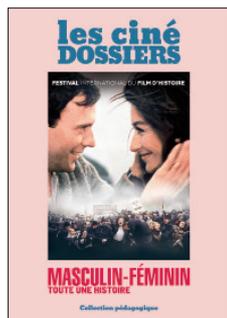
N°2. 2018
1918-1939, LA DRÔLE DE PAIX



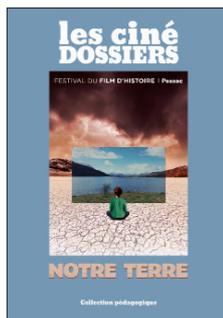
N°3. 2019
AMÉRIQUE LATINE
TERRES DE FEU



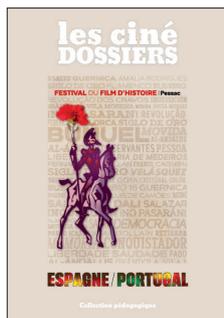
N°4. 2020
LE XIX^e SIECLE
À TOUTE VAPEUR!



N°5. 2022
MASCULIN-FÉMININ,
TOUTE UNE HISTOIRE



N°6. 2023
NOTRE TERRE



N°7. 2024
ESPAGNE/PORTUGAL

35^e ÉDITION **SECRET & MENSONGE**

12 CINÉ-DOSSIERS :

Algérie, sections armes spéciales

François Aymé

Les Algues vertes

Raphaëlle Rambert

Amen.

Patrick Richet

Green Zone

Frédérique Ballion

Imitation Game

Olivier Tournemine

Magdalene Sisters

Jean-François Baillon

Nos frangins

Julia Pereira

Opération Trump, les espions russes à la conquête de l'Amérique

Julia Pereira et Jean-Claude Raspiengeas

Propaganda, la fabrique du consentement

Mateusz Panko

Propaganda Kompanien, reporters du III^e Reich

Nicolas Patin

Le Savant, l'imposteur et Staline : comment nourrir le peuple ?

Éric Bonhomme

Snowden

Julia Pereira et Jean-Claude Raspiengeas

Genre
Drame
écologique

**Adapté pour les
niveaux**
À partir de la 4^e

**Disciplines
concernées**

Histoire-Géographie ·
EMC · EMI ·
SVT · Lettres

Les Algues vertes

En adaptant pour le cinéma la bande dessinée de Pierre Van Hove et Inès Léraud, Pierre Jolivet s'empare d'un sujet d'actualité qui oppose les intérêts économiques agricoles à la défense de l'environnement et de la santé. Une enquête haletante où le secret devient la norme et le mensonge un outil de protection économique.

En 2016, un joggeur meurt dans une vasière envahie d'algues vertes à l'embouchure du Gouessant, dans les Côtes d'Armor. Neuf ans plus tard, le mardi 24 juin 2025, l'État est condamné à indemniser la famille de Jean-René Auffray. La justice reconnaît, pour la première fois, un lien direct entre la mort d'un homme et la prolifération des algues vertes.

Le film abondamment documenté de Pierre Jolivet, qui traduit la volonté claire d'une prise de conscience et d'une mobilisation citoyenne et environnementale, est sorti pendant ce contexte judiciaire. Il place, au cœur de son récit, le parcours d'obstacles d'Inès Léraud pour lever les secrets et dénoncer les mensonges de la puissante et omniprésente industrie agroalimentaire en Bretagne. Le film adopte la tonalité d'un thriller écologique avec les ressorts narratifs du polar : preuves dissimulées ou égarées, menaces, intimidations, révélations dans un contexte de « guerre invisible » contre ceux qui veulent dénoncer l'affaire des décès inexplicables d'un ouvrier, de nombreux animaux et d'un joggeur. La journaliste affronte une

omerta puissante, démêle une chaîne de mensonges orchestrée par certains élus, des lobbies agricoles et des institutions frileuses voire silencieuses. Mais le film soigne, dans le paysage pittoresque de la Bretagne, la dimension humaine : la vie intime d'Inès et Judith, leur solidarité face aux pressions, ainsi que les témoignages des habitants et militants locaux engagés dans la lutte contre les algues vertes depuis 1989. Le film permet d'illustrer le travail de journalisme d'investigation : la question des sources, des témoignages, de ses limites ainsi que de son impact potentiel. Par sa puissance d'incarnation et d'identification il participe ainsi efficacement au travail de vigilance pour lutter contre la désinformation.

Une œuvre haletante, militante et intime. Une fiction avec des acteurs mais dont les personnages sont inspirés de protagonistes réels, Pierre Jolivet conserve dans son récit le nom de la journaliste Inès Léraud et celui de plusieurs témoins.



Un film de Pierre Jolivet
France, Belgique · 2023 · 1h47

Interpellée par un habitant des Côtes d'Armor, Inès Léraud découvre une vérité que beaucoup veulent garder secrète : une pollution massive, liée à l'agriculture intensive, provoque la prolifération d'algues vertes qui, en se décomposant, dégagent de l'hydrogène sulfuré, un gaz toxique mortel. « Délires d'écolos » ou scandale sanitaire majeur, la journaliste indépendante mène l'enquête et dévoile les non-dits toxiques d'un modèle agro-industriel.

Production 2.4.7 Film **Scénaristes** Pierre Jolivet, Inès Léraud d'après l'œuvre éponyme d'Inès Léraud et de Pierre Van Hove **Musique** Adrien Jolivet – **Avec Céline Sallette** (Inès Léraud), **Nina Meurisse** (Judith), **Julie Ferrier** (Rosy Auffray), **Jonathan Lambert** (un député)...

Un contexte politique tendu autour des questions agricoles et environnementales

Dans la bande dessinée *Algues vertes, histoire interdite*, coécrite en 2019 par Inès Léraud et Pierre Pierre Van Hove, figure une chronologie détaillée reprise dans le dossier pédagogique de Zérodeconduite.net.

L'ÉLEVAGE INTENSIF EN BRETAGNE, UN ENJEU DE TERRITOIRE

Malgré les alertes environnementales, les élus locaux, souvent proches des syndicats agricoles majoritaires, sont peu enclins à remettre en cause un modèle breton fondé sur l'intensification et l'hyperspécialisation de l'agriculture et de l'élevage qui représente 41% de l'emploi industriel. En 2023, l'année de la sortie du film de Pierre Jolivet, le prestigieux prix Albert Londres récompense le journaliste Guillaume Legendre pour *Silence dans les champs* (ed. Artaud), une enquête de sept ans, sur l'agro-industrie bretonne. La centaine de témoignages recueillis fait état de violence physique, psychologique (menaces-intimidations) ou matérielle (sabotages, malversations financières) visant, sinon à faire taire, du moins à provoquer l'autocensure chez les agriculteurs et les syndicalistes qui critiquent les acteurs de ce modèle productiviste. Couvert par le silence concernant ses effets néfastes sur la santé et l'environnement, le système agro-industriel breton prospère.

L'APPROPRIATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

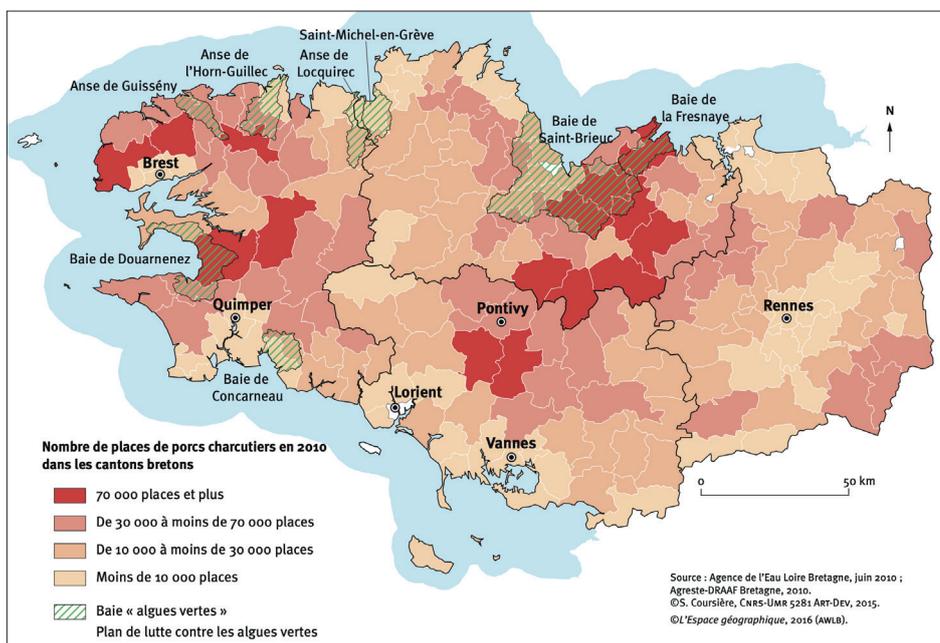
Les scandales sanitaires (Mediator, glyphosate, chlordécone dans les bananeraies de Martinique et de Guadeloupe, condamnations à répétition du géant américain Monsanto) ébranlent la confiance dans les agences de régulation, ANSES (Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques), DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales), DSV (Direction des services vétérinaires) et les institutions. Les citoyens manifestent une défiance croissante envers les autorités politiques sur les questions de santé publique et d'environnement :

procédures judiciaires lancées par des ONG ; organisation de rassemblements réunissant des milliers de personnes (à Sainte-Soline contre les méga-bassines) ; marches pour le climat ; pétitions en ligne (contre les fermes usines, la « Ferme des mille vaches »). À l'instar d'Eau & Rivières engagée notamment contre les algues vertes en Bretagne, les associations cherchent à briser la loi du silence en posant le débat sur la place publique, au risque de se heurter à de puissants intérêts. Dans un contexte où les mobilisations citoyennes et écologiques gagnent en visibilité, l'État crée en 2019, la cellule DEMETER (du nom de la déesse grecque de l'agriculture) à la demande de deux syndicats productivistes, la FNSEA et Jeunes agriculteurs. Pilotée par la gendarmerie nationale pour lutter contre « les atteintes au monde agricole » y compris les « actions de nature idéologique », elle atteste du contexte politique tendu. Beaucoup dénonce une atteinte à la liberté d'expression, une volonté de l'État d'intimider en surveillant et criminalisant la critique d'un modèle agricole.

LES ALGUES VERTES, UNE DANGÉROSITÉ CONNUE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS

Lorsqu'Inès Léraud débute son enquête en 2016, pour Radio France, la question des algues vertes est connue et relayée par les médias : l'association Eaux et Rivières de Bretagne, fondée en 1969, alerte les autorités sur l'augmentation des nitrates dans l'eau et soutient qu'ils proviennent de l'agriculture intensive ; en 1988, des scientifiques de l'IFREMER établissent que la cause principale des marées vertes résulte des phosphates et des nitrates issus de l'agriculture intensive ; et en 1989, à la mort de Jacques Thérin, joggeur de 26 ans, le quotidien *Ouest-France* titre « Les algues vertes ont peut-être tué. » Depuis les années 1990, des mesures préventives et curatives, sont prises à l'échelle locale, nationale et européenne (réduction du taux de nitrate dans les eaux, ramassage systématique et mise en place d'une surveillance de la qualité des eaux), mais elles sont souvent mal appliquées. En avril 2009, « Thalassa » consacre un

reportage sur les algues vertes : une jeune femme, assistante vétérinaire, raconte comment ses deux chiens sont morts en 2008 dans la baie d'Hillion ; André Ollivero, de l'association « Halte aux algues vertes », témoigne, un masque à gaz sur le visage ; les déclarations de la maire d'Hillion, lui valent des critiques des professionnels du tourisme. Georges Pernoud (animateur de l'émission) récolte un flot d'insultes sur son site, les élus du Conseil général des Côtes d'Armor réclament des excuses, *Télérama* titre « Un vent de colère fait tanguer Thalassa ».



Un tournage à l'épreuve de l'omerta

Pierre Jolivet, réalisateur de conviction, le reconnaît (« Je suis un enfant de René Dumont. C'est ma culture politique »), l'écologie n'est jamais loin de ses sujets : dans **Fred** (1996), il est question de trafic de panneaux de construction à base d'amiante ; avec **La Très Très Grande Entreprise** (2007), le cinéaste retrace l'aventure d'un petit groupe de riverains d'un étang pollué qui s'attaque à la multinationale agrochimique Naterris. **Les Algues vertes**, le dix-neuvième film de Pierre Jolivet, est engagé car, selon ses propres mots, « La vie est belle grâce à nos engagements ». Il met en lumière une réalité désormais de notoriété publique

et un scandale sanitaire, reconnu aujourd'hui par la justice. Le film et le tournage (sept semaines, dans le Finistère-nord et les Côtes d'Armor) ont été bien accueillis par la population y compris par les agriculteurs conventionnels qui ouvraient leur exploitation mais moins par les élus locaux. Pierre Jolivet a dû faire face au blocage de certaines mairies qui ne souhaitaient pas faciliter le tournage, contraignant l'équipe, comme le droit d'usage l'y autorise, à tourner « en mode sauvage », caméra à l'épaule, sans pouvoir garer les camions et sans installer de travelling. La presse locale (*Les Echos de Trégor*), régionale

(*Le Télégramme* avec sa chaîne YouTube) ou nationale (Radio France, *Le Figaro*, *Ouest France* ...), a relayé les remous suscités par le tournage du film : démission d'une élue du conseil municipal de Saint-Michel-en-Grève pour dénoncer le refus d'accueillir « comme il se doit » l'équipe du tournage, publication de sa lettre ouverte dans les médias ; tergiversations de la Région Bretagne pour soutenir le film. Pierre Jolivet s'appretait à organiser une campagne de financement participatif pour boucler son budget, quand finalement une subvention est accordée par la Région, après deux refus, annonce faite à mi-tournage. Les coopératives ont interdit aux éleveurs d'ouvrir les portes de leur porcherie. L'ancrage d'Inès Léraud et la pression d'un tissu associatif très mobilisé en faveur du film (Halte aux algues vertes, Sauvegarde du Trégor, Eaux et Rivières de Bretagne...) permettent de lever un autre refus, celui de tourner dans l'usine de valorisation organique de Launay-Lantic pour laquelle travaillait Thierry Morfoisse, décédé au volant de son camion en 2009.

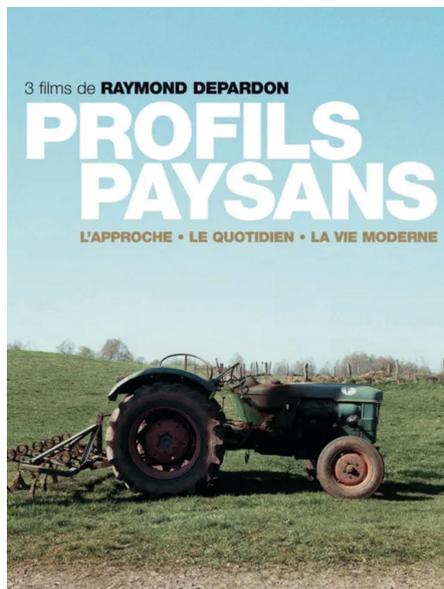


Inès Léraud, Pierre Jolivet et Céline Salette (© Laurent Le Fur).

La représentation des paysans dans le cinéma français

Dès les années 2000, Christian Rouaud dénonce les excès de l'agriculture industrielle et pointe les ravages des algues vertes dans **L'Eau, la terre et le paysan** (2006). Documentaires et fictions, contribuent à la réflexion sur le monde agricole, son évolution, ses souffrances : la trilogie **Profils paysans** (2001, 2005, 2008) de Raymond Depardon, offre un regard plein de tendresse sur le monde rural ; **Petit paysan** (2017) de Hubert Charuel, raconte l'histoire d'un producteur laitier dont une première vache tombe malade pendant la crise de « la vache folle » ; avec **Au nom de la terre** (2019) d'Édouard Bergeon, c'est l'endettement et le suicide d'un agriculteur qui sont au cœur de la narration ; dans **Goliath** (2022) inspiré de l'affaire des « Monsanto papers », le cinéma s'attaque aux relations complexes entre le capitalisme, les affaires et la paysannerie. **Les Algues vertes** de Pierre Jolivet, réquisitoire engagé contre les pratiques agricoles intensives, s'inscrit dans la continuité

tout en se focalisant sur la loi du silence imposée par un secteur agricole tout puissant économiquement malgré la prise de conscience de certains paysans et acteurs locaux.



Inès Léraud PORTRAIT

Journaliste, documentariste indépendante, **INÈS LÉRAUD** est formée à l'enquête auprès de l'équipe de « Là-bas si j'y suis » (Daniel Mermet, France Inter). Ses thèmes de prédilection sont les enjeux de santé publique, l'environnement et l'industrie agroalimentaire. France Culture diffuse son premier documentaire, **Les Mercuriens** (2008), sur les pathologies liées aux métaux lourds ; pour l'émission « Les Pieds sur terre », elle réalise le podcast *Journal breton*, 22 épisodes de 2016 à 2018. Après l'arrêt de son podcast, elle prolonge son engagement en publiant *Algues vertes, l'histoire interdite* (Delcourt et la Revue dessinée, 2019) avec Pierre Van Hove, dessinateur (ouvrage traduit en quatre langues et adapté au cinéma). Ils poursuivent leur mission de divulgation de problèmes écologiques avec leur BD suivante *Champ de bataille : l'histoire enfouie du remembrement* (2024). Inès Léraud co-fonde, également, *Splann !* (clair en breton), un média indépendant d'investigation bilingue.

Inès Léraud, des chroniques à l'enquête



1



2



3



4



5



6

La construction dramaturgique du film s'inscrit dans le schéma propre aux films sur les lanceurs d'alerte : une découverte, une personne qui enquête, un combat contre l'omerta pour faire connaître la vérité. Le générique se déroule sur une succession de plans larges qui apporte les éléments de contextualisation, ancre le scénario dans le réel, et réussit, d'entrée, à capter l'attention du spectateur : une baie des Côtes d'Armor en Bretagne envahie par les algues vertes ; une date qui s'affiche, 2009, un joggeur qui s'effondre sur la fin du générique [image 1]. Le genre du film est donné : un thriller écologique ! En insert, une citation de Voltaire « On doit des égards aux vivants. On ne doit aux morts que la vérité » annonce les intentions du cinéaste, faire éclater la vérité, rendre hommage aux victimes. Le film commence par un saut dans le temps : 2014, Inès Léraud recueille le témoignage d'un ouvrier agricole atterré devant la mort de ses poissons. À la radio, elle reçoit, pour son podcast, les encouragements du responsable de l'émission. Un inconnu l'interpelle devant la maison de la radio et lui remet un épais dossier, révélant ses recherches sur les algues après que sa fille en eut souffert. Dès lors, Pierre Jolivet place Inès Léraud (Céline Sallette) au cœur du récit. Dans les premières scènes du film, il nous fait découvrir le personnage avec humanité : elle est pigiste (« *Je suis pigiste, quoi, précaire* »), cherche à vendre ses reportages, vit avec une compagne (Nina Meurisse), enseignante de philosophie contractuelle. Cette vie « ordinaire » prépare, par contraste, à « l'extraordinaire » de son investigation et de son abnégation.

LE CHEMINEMENT D'UNE ENQUÊTE PATIENTE ET RIGOREUSE

Inès Léraud demande à rencontrer l'auteur du dossier qui lui présente le premier lanceur d'alerte, Pierre Philippe, urgentiste, intervenu dès 1999 sur une victime des algues vertes. Ce dernier explique qu'en se décomposant, les algues vertes dégagent de l'hydrogène sulfuré, un gaz toxique qui tue. Il lui retrace l'historique de tous les événements, mortels ou pas, survenus en 10 ans. C'est le point de départ de l'enquête au long cours de l'opiniâtre journaliste. Inès Léraud décide de rassembler tout ce qui a été réalisé sur le sujet des algues vertes, un travail de recherches, de reportages, d'entrevues, d'analyses. Après une fin de non-recevoir de la préfecture des Côtes d'Armor, elle décide d'aller s'installer en Bretagne avec sa compagne, pour être au plus près de son sujet et gagner la confiance des habitants, tisser des liens. Sur le terrain, elle rencontre tour à tour des acteurs plus ou moins impliqués : villageois hostiles qui l'interpellent ; André Ollivro, membre de l'association Halte aux algues vertes, qui lui fournit des sources plus anciennes (« Vingt ans de travail, vingt ans de photos, vingt ans d'archives »), la met en contact avec les familles des deux victimes présumées, celle du premier joggeur (1989) et celle de Thierry Morfoisse, le conducteur d'un camion chargé du ramassage des algues vertes décédé en 2009. Ses reportages donnent à son enquête une dimension qui dépasse la sphère locale : le vice-président du Conseil Régional chargé de l'environnement, l'avocat de la famille Morfoisse, et le n°2 de la FNSEA demandent, alors, à la rencontrer. Un nouvel événement donne à son enquête une tournure dramatique et précipite la journaliste à endosser le rôle de lanceur d'alerte : Ouest France annonce la mort

d'un second joggeur à Hillion (septembre 2016), les algues vertes continuent de tuer [2]. Son travail de reporter croise l'actualité et ancre son enquête dans le présent. Inès Léraud rencontre la journaliste auteur de l'article sur la mort du joggeur, Morgan (Clémentine Poidatz) [3], puis elle est confrontée à des intimidations qui entravent son travail [4]. Le film se termine en 2022 avec le procès intenté par Rosy Auffray, femme du deuxième joggeur décédé, un carton révèle que la famille a été déboutée en justice (25/11/2022) et informe les spectateurs que Rosy fait appel. Il est à noter qu'au moment du tournage plusieurs procès sont en cours et des témoins ont donné leur accord pour que leur véritable identité soit utilisée. Certains font une apparition fugace à la fin du film dans la scène devant le Palais de justice (Morgan Large [5], André Ollivro [6]).

JOURNALISTE D'INVESTIGATION :

- Relever les éléments qui nous renseignent sur le métier de pigiste. *Que fait-il ? Où travaille-t-il ? Quelles sont ses conditions de travail ?* Rechercher des informations supplémentaires (salaire, formation...).

- Inès Léraud a dû faire face à de multiples intimidations et à été visée par des plaintes pour diffamations. *Pourquoi certaines de ces plaintes ont-elles été levées tardivement ? Quelles ont été les conséquences ?*

- Pour aller plus loin, faire une recherche sur les procédures-bâillons, afin de comprendre comment le harcèlement judiciaire, de la part d'autorités publiques ou privées, fragilise l'exercice du métier de journaliste et fait taire une opposition.

L'omerta

LA FABRIQUE DU SILENCE

Élus, industriels et syndicats œuvrent pour faire perdurer un modèle agricole et pour taire la dangerosité des algues vertes afin de ne pas risquer de porter atteinte à l'économie régionale (tourisme, immobilier) et à la compétitivité internationale d'industries agroalimentaires. Le film met en lumière les acteurs de cette omerta à laquelle se heurte Inès Léraud : dissimulation de dossier (gendarmerie) ; refus d'interview de la FNSEA (un syndicat agricole), de services de l'État (préfecture, Agence Régionale de Santé) et du maire d'Hillion ; pression du même élu sur Rosy Auffray pour la dissuader de faire autopsier le corps de son époux. La lanceuse d'alerte est aussi victime de pratiques d'intimidation : l'inséminateur de poulets et le transporteur de bestiaux rencontrés au bistrot [00:14:25] (« Vous avisez pas à foutre par terre notre belle région. L'agriculture, c'est ce qui nous fait vivre. Compris ! ») [image 1] ; le directeur du service de communication de la préfecture qui l'avertit qu'il portera plainte pour diffamation si son nom est cité, les insultes sur son téléphone. Les menaces s'accroissent au fil de l'enquête et deviennent physiques [00:25:25] « Barre-toi ou je te bute » lui crie un agriculteur [2] ; sa page Wikipédia, piratée, l'annonce morte.



Inès Léraud perd, aussi, un canal de diffusion lorsque son rédacteur lui signifie l'arrêt de son podcast. Enfin la pression s'exerce aussi sur les témoins, certains se rétractent, s'autocensurent : « Il faut comprendre qu'ici chaque famille a quelqu'un qui travaille dans l'agro, donc personne n'ose critiquer pour ne pas créer d'ennuis à une sœur, un frère, un parent. » lui confie Rosy Auffray.

LA FABRIQUE DU MENSONGE

Le film éclaire sur les stratégies de lobbying comme les campagnes de désinformation de l'industrie agroalimentaire et de certains syndicats. Des scientifiques, à leur service, sèment le doute en minimisant la responsabilité de l'élevage dans la formation des algues vertes et en focalisant l'attention sur d'autres facteurs de pollution comme les stations d'épuration des villes [00:13:43] (« Ce que j'en pense c'est que ce n'est pas les agriculteurs. Ce serait plutôt les stations d'épuration des villes [...]. »). Leurs articles sont envoyés gratuitement aux agriculteurs,

aux salariés, aux lycées agricoles. Toute opinion contraire est constamment discréditée et les auteurs, journalistes et mouvements écologiques, sont accusés d'agribashing [00:41:40] « Vous nous tapez sur la tête tous les jours [...] Les agriculteurs meurent à cause de vous les journalistes et vos amis les écolos ». Le bulletin d'une coopérative présente Inès Léraud comme une dangereuse menteuse.

Outre ce lobbying, la journaliste dénonce une collusion, entre scientifiques et coopératives, entretenue par les services de l'État qui diffusent des contrevérités, niant sciemment le caractère létal des algues vertes (« Il n'y a aucun rapport entre la mort des 36 sangliers et les algues vertes » d'après les services de la préfecture). Elle se heurte aussi au déni de justice de procureurs de la République qui jugent inexploitable des analyses [00:37:32], ou qui déclarent aux médias des conclusions d'enquête « sans ambiguïté » [00:59:00] pour justifier l'abandon d'investigations supplémentaires.

La censure

SÉQUENCE-CLÉ [01:02:42 À 01:04:41]

Inès Léraud apprend l'arrêt de ses chroniques bretonnes juste au moment où son enquête est relancée par le décès d'un nouveau joueur, Jean-René Auffray (septembre 2016).

Alors qu'elle travaille sur un reportage avec Judith, sa compagne, elle reçoit un appel de son rédacteur, Igor. Appel cordial au début. Il est filmé en plan américain de 3/4 dos : « Salut ! ça va ? » / Inès Léraud : « Ça va ! / I. – Dis, tu es sur quoi en ce moment ? » Inès explique, avec entrain, l'évolution de son travail : « Je suis sur la mort du joueur dans la baie d'Hillion. Tu sais ? » Il la coupe : « Écoute Inès, je suis vraiment désolé mais on va devoir arrêter tes chroniques bretonnes [...] Tes reportage font trop de remous. Ils ont même eu des plaintes [...]

Il faut qu'on arrête de taper sur l'agriculture bretonne, la FNSEA. » Inès, se sentant lâchée par sa hiérarchie, défend son enquête et met en doute les prétextes avancés par son employeur : « Je suis au milieu d'une enquête. Il y a un type qui est mort. C'est maintenant qu'il faut continuer ! [...] On n'a reçu aucune plainte à la rédaction. C'est qui ces gens qui se plaignent ? C'est des gens haut placés ? Vous avez reçu un appel du ministère ? C'est ça ? » Commentant cette décision autoritaire avec sa compagne, son statut de pigiste la laisse désarmée : « Ils arrêtent l'émission ! Ils disent que je tape trop sur le système agricole breton et la FNSEA. Enfin c'est ce qu'Igor m'a dit. » / Judith : Tu n'as qu'à écrire une lettre ouverte, appeler le syn-

dicat. / Inès : « Pour dire quoi ? On m'a refusé un papier, ça m'arrive tous les jours ! Juste au moment où j'étais à fond sur Auffray, ça tue ! »

À PARTIR DE LA SÉQUENCE-CLÉ

- **Relever** les raisons pour lesquelles l'émission est arrêtée et identifier le point de vue d'Inès sur les véritables motifs de l'arrêt de son émission.
- **Réfléchir** aux conséquences matérielles, professionnelles, affectives de l'arrêt de son émission.
- **Identifier** les difficultés du métier de journaliste (en voie de précarisation, multiples pressions...).

Les différents protagonistes

INÈS LÉRAUD, une journaliste impliquée dans la défense de la Bretagne. L'interprétation d'Inès Léraud par Céline Sallette fait ressortir à la fois son opiniâtreté (elle s'obstine à faire la lumière sur les dérives du modèle breton), mais aussi son éthique professionnelle (elle fait écouter ses interviews avant de les diffuser) et son attachement à la région. Pierre Jolivet s'attache à montrer les joies, les difficultés du métier (peu de moyens) et la solitude de l'enquêteuse.

UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉS

Inès Léraud est entourée de solides soutiens. Celui de sa compagne Judith qui lui apporte aide, réconfort et sérénité [image 1]. Rollande, la propriétaire du café [2], écoute ses chroniques (« *Je sens que vous essayez de dire la vérité* »), lui prête sa cuisine mieux connectée à internet et la met en garde (« *Faites attention à vous quand même* »).



1



2

· **MORGAN**, journaliste spécialisée dans les questions agricoles et environnementales, travaille pour radio Kreiz Breizh. Elle a rédigé l'article paru dans *Ouest-France* en 2016, sur la mort de Jean-René Auffray. Morgan confie à Inès Léraud les menaces qu'elle subit (perte de subvention de sa radio), les atteintes à sa vie (roues de voiture déboulonnées) et la met en garde. Elle met aussi à la disposition de la journaliste son réseau local (obtient le dossier de la gendarmerie après la mort d'Auffray).

· **ROSY AUFFRAY**, témoin capital, avec qui Inès Léraud établit une relation de confiance [3]. Elle relance l'affaire en portant plainte contre « *tous ceux qui sont censés prévenir du risque des algues vertes* » malgré ses craintes des conséquences [01:20:00] (« *Le risque c'est de finir tout seul. Moi j'ai déjà perdu un mari.* »)



3



4

· **ANDRÉ OLLIVRO** [4], président-fondateur de l'association Halte aux marées vertes, pionnier dans la lutte contre ce fléau, avertit la journaliste des répercussions de son engagement : menaces et intimidations répétées [00:17:18] contre lui et son épouse.

· **PIERRE PHILIPPE**, urgentiste, premier lanceur d'alerte confronté à l'omerta des services judiciaires et sanitaires. Il révèle à Inès Léraud plusieurs cas dramatiques et troublants [00:07:52], ainsi que ses démarches restées vaines auprès du procureur de la République de Guingamp puis de Rennes (trois courriers, une réponse « *Autopsie introuvable* »). Ce n'est qu'après l'autopsie du cheval mort, en 2009, que Pierre Philippe obtient la preuve irréfutable que les algues vertes en putréfaction tuent.

LES PARTISANS DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

· **DIDIER GERMAIN**, n°2 de la FNSEA Bretagne et vice-président de la Chambre régionale d'agriculture (établissement public représentatif du monde agricole, elle définit la politique de l'État et des régions, joue un rôle consultatif dans les négociations internationales). Il commence par refuser de rencontrer Inès Léraud puis suscite un échange à l'improviste : « *Alors comme ça finalement vous acceptez de me rencontrer* » [00:40:16] constate-t-elle ironiquement. Elle interroge rapidement la collusion supposée avec les banques « *Elle est rutilante cette voiture, reste à savoir si elle a été payée par la FNSEA ou le Crédit agricole ! Vous y avez des postes d'administrateur, c'est ça ?!* ». L'élus de la FNSEA déploie son réquisitoire contre les journalistes et les « *écologues* ». Dans le film, le système agroalimentaire breton est responsable de l'ampleur des marées vertes et implicitement

auteur des intimidations. Il fait l'objet de reportages d'Inès (« *Aujourd'hui je vais devant une usine de la plus grande coopérative bretonne, je n'ai pas eu le droit de faire d'interview* » [00:39:00]).

· **LE DÉPUTÉ**, comme vice-président en charge de l'environnement au Conseil Régional, il accepte d'être interviewé dans une des chroniques de la journaliste mais en 2018, devenu député européen [5], il refuse de témoigner au cours du procès de Thierry Morfoisse. Alors qu'il justifie son silence par les enjeux économiques (« *Si on discrédite trop le modèle de la Bretagne, ce qu'elle produit, d'autres le produiront à sa place [...]. Nous sommes en guerre Mme Léraud. Si, une vraie et grande guerre économique !* »), Inès Léraud objecte des conflits d'intérêt, le Conseil Régional étant actionnaire de plusieurs entreprises agroalimentaires et coopératives. Elle lui reproche aussi son mépris à l'égard des agriculteurs [01:34:10] et des associations de victimes des algues vertes.



5



La FNSEA

Syndicat agricole majoritaire, né en 1946, soutient la modernisation de l'agriculture et le productivisme intensif pour conquérir des marchés européens et internationaux. Parmi les syndicats les plus puissants d'Europe, la FNSEA exerce une influence politique forte, tant à l'échelle régionale qu'au niveau du ministère de l'agriculture. La FNSEA cogère des organismes de formation des jeunes agriculteurs, la SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour l'attribution des terres et intervient dans les financements agricoles par les banques et les assurances.

Des canaux d'informations multiples et complémentaires



1



2



« Les journalistes nationaux ne savent rien mais peuvent tout dire ; les journalistes locaux savent tout mais ne peuvent rien dire » – Daniel Mermet, journaliste.

LES MÉDIAS TRADITIONNELS

Citant ce dernier, le film montre que les médias traditionnels ont bien relayé les informations, particulièrement dans les années 2008 à 2012 : la radio nationale (qui diffuse les « Chroniques bretonnes ») et locale (Kreiz Breizh) ; la télévision avec les actualités régionales et l'émission « Thalassa » diffusée en juin 2016 (« *Thalassa est venue, ça a bien foutu le bordel* » A. Ollivro) ; la presse écrite (*Ouest-France*, premier quotidien régional de France ; *Le Télégramme*, quotidien régional) qui couvre les actualités, comme la venue des ministres en 2009 (le Premier ministre François Fillon, Chantal Jouanno, Bruno Le Maire et Roselyne Bachelot). Ces médias s'appuient eux-mêmes sur d'autres canaux d'information : les associations locales (Halte aux marées vertes et ses brochures-tracts et affiches) [images 1 et 2], des revues syndicales, des arrêtés municipaux, des conférences publiques.

Des médias traditionnels influents certes, les chroniques d'Inès Léraud « font trop de remous », mais pas tout-puissants car dépendants pour certains de subventions publiques, pour d'autres, d'annonceurs (groupes agro-industriels notamment) qui investissent dans l'audiovisuel et ne se privent pas d'exercer des pressions.

LES NOUVEAUX MÉDIAS INDÉPENDANTS

Afin que la presse exerce pleinement son rôle de contre-pouvoir, des médias indépendants comme *Mediapart*, *Disclose*, *Blast*, *Basta !* ou *Reporterre* dédié à l'écologie, émergent. Ces médias appliquent les principes de la Charte de Munich (déclaration des devoirs et droits fondamentaux du journaliste) : la recherche rigoureuse de la vérité, le respect des faits, la rectification des erreurs, l'indépendance éditoriale, la protection des sources, le refus de la publicité et la transparence. Leur modèle économique (abonnement ou dons) garantit leur liberté et l'indépendance face aux pressions politiques ou économiques. Ils défendent ainsi une information libre, rigoureuse et au service de l'intérêt

général. Leur impact se mesure par des révélations majeures et une influence croissante sur le débat démocratique.

LA BANDE DESSINÉE ET LE CINÉMA

La bande dessinée, poids lourd du marché du livre, comme le cinéma, se sont emparés de l'actualité pour l'éclairer et la rendre plus accessible. Ces médias permettent de vulgariser des sujets parfois difficiles à comprendre. La bande dessinée à succès *Algues vertes, l'histoire interdite* d'Inès Léraud et Pierre Van Hove (2019) et le film *Les Algues vertes* de Pierre Jolivet (2023) offrent une nouvelle visibilité à ce scandale écologique. Ils sont une caisse de résonance : le film de Pierre Jolivet a été vu par plus de 400 000 spectateurs l'année de sa sortie tandis que le 28 juin 1998, avec 6 000 manifestants anti-algues vertes à Binic, les journaux locaux titraient « Succès de la manifestation à Binic » ; depuis 1994, France Info décerne, chaque année, le prix de la bande dessinée d'actualité et de reportage.

· **Quels acteurs participent à l'omerta, pour quelles raisons ? À quoi s'exposent ceux qui veulent rompre le silence ?**

· **Comment une coopérative comme la Cooperl, créée en 1964 atteint-elle aujourd'hui la taille d'un groupe coté au CAC 40 ?**

· **Quels sont les leviers d'action des lobbies agro-industriels pour s'opposer aux mobilisations contre les algues vertes ? S'appuyer sur l'exemple de Z'homnivores. Controverses scientifiques, mise en valeur des efforts réalisés, dénonciation des normes environnementales qui pèsent sur les agriculteurs, pression sur**

les habitants et élus, organisation des contre-manifestations.

· **Enquêter** sur la cellule DEMETER et le rôle de la FNSEA dans la demande de dissolution de petits contre-pouvoirs (Association « Les soulèvements de la Terre »).

MÉDIAS INDÉPENDANTS

Pour quelles raisons Inès Léraud participe à la création d'un média indépendant « Splann ! » ?

En s'appuyant sur plusieurs exemples (*Disclose*, *Mediapart*, *Blast*), **quel est le mode de fonctionnement des médias indépendants ? Quelles sont leurs**

ressources ? Quelle est leur audience ?

D'autres canaux d'informations se développent avec les réseaux sociaux, les blogs, et produisent du contenu (*HugoDécrypte*). Les élèves peuvent questionner leur fiabilité.

LANCEUSE D'ALERTE

Pour aller plus loin, **établir** un parallèle entre le parcours d'Inès Léraud et celui d'Irène Frachon (pneumologue qui a dénoncé le scandale du Mediator) dans *La Fille de Brest* (scandales révélés, situation dans le temps et dans l'espace, identifications des soutiens et des responsables de l'omerta, le prix de l'engagement, le rôle des médias).



Bibliographie

· **Inès Léraud et Pierre Van Hove**, *Algues Vertes, l'histoire interdite*, La revue dessinée, Delcourt, 2019. Cette BD est à l'origine du film.

· **Nicolas Legendre**, *Silence dans les champs*, éd. Arthaud, sept. 2023, (Prix Albert Londres 2023). Une enquête saisissante sur le système agro-industriel breton, « une immersion glaçante dans le principal territoire agro-industriel de France : la Bretagne. »

· **Yves-Marie Le Lay**, *Algues vertes, un scandale d'État. Nitrates et gaz toxique. 50 ans de déni*, éd. Libre & Solidaire. Militant écologiste, un des premiers à dénoncer à travers ses livres, les plans Algues vertes. Il reprend l'histoire de cette lutte et la collusion entre les partisans d'une agriculture intensive et les pouvoirs publics.

· **Camille Guillou**, *Les saigneurs de la terre*, Albin Michel, 1997. Paysan en colère, Camille Guillou lance un coup de gueule contre un modèle agricole et un système agro-industriel qui a pu générer la crise de la « vache folle ».

Filmographie

Films sur l'agriculture et le monde paysan

Voir les nombreux titres évoqués dans le contexte cinématographique.

· **Bretagne, une terre sacrifiée** d'Aude Rouaux et Marie Garreau de Labarre, France 5, 2020. Documentaire sur l'agro-alimentaire breton. Associations, citoyens et agriculteurs bretons font

entendre leur voix pour remettre en question un modèle agricole.

Ressources en ligne

Podcasts

· www.radiofrance.fr/franceculture
- « Les Pieds sur terre » : Journal breton, saison 1 (8 épisodes, diffusée en 2016) et saison 2 (14 épisodes, diffusée en 2017). Inès Léraud s'immerge dans la commune de Maël-Pestivien, au cœur des Côtes d'Armor. Elle y découvre l'ampleur des problèmes sanitaires liés à l'agriculture intensive.
- « Les matins du Samedi » : Cellule « Demeter » : les militants écologistes sous surveillance ?, diffusé le 16 novembre 2024. Nicolas Herbeaux retrace l'histoire de la création de la cellule Déméter avec Lionel Brun-Valicon, co-responsable du groupe de travail « environnement, écologie et droits de l'homme » à la Ligue des Droits de L'Homme.

Reportage

· www.radioparleur.net
Agroalimentaire, l'omerta règne dans une Bretagne sous tension, Lisa Lap, janvier 2021. Ce reportage (au moment où Cheritell abandonne ses poursuites contre Inès Léraud et Basta) rend compte des pressions subies par les chercheurs, agricultrices et journalistes (dont Inès Léraud et Morgan Large) qui agissent pour briser l'omerta sur les pratiques de l'agro-industrie.

Vidéos Youtube

Plusieurs reportages (courtes vidéos) permettent de comparer la manière dont les médias abordent la question des algues vertes, les informations données et celles tues, par exemple :

· **LeTelegramme**. Algues vertes en Bretagne : la vidéo pour tout comprendre au problème.
· **ouestfranceFR**. C'est quoi le problème avec les algues vertes en Bretagne ?
· **surlefrontavechugoclement**. Le fléau des algues vertes en Bretagne : Enquête sur la terre qui nous nourrit – Sur le front avec Hugo Clément, 18 mars 2024.
Il existe aussi d'autres formes de mobilisation contre les algues vertes :
· **isaetc – We won't go to the beach**. Clip vidéo local.

ina.fr

De nombreux reportages réalisés sur le sujet sont disponibles sur le site de l'INA. Ces archives révèlent comment le sujet a été abordé au fil des années : sous quel angle, pour quelles chaînes, à quels horaires...
Exemple : **L'INA éclaire l'actu. Les Algues vertes** – A2, édition de la nuit, 09 août 1986. En alternance avec des vues aériennes de nappes d'algues vertes en mer et sur le littoral, d'images du ramassage des algues sur la plage avec une pelleuse et de plans de chercheurs dans un laboratoire, interview de Dominique Brault (directeur du CEVA à Pleubian) sur les méthodes étudiées pour éviter la prolifération des algues.

Articles

· larevuedesmedias.ina.fr
À propos des Algues vertes : « Quand on fait de l'enquête, nos certitudes sont renversées par la réalité » – Entretien avec Inès Léraud, 19 juin 2023. Marie-Joëlle Gros questionne Inès Léraud sur son métier de journaliste indépendante en milieu rural, son choix du média radiophonique, les raisons de la création de Splann, ainsi que sur les répercussions de son enquête sur sa vie personnelle.

· www.monde-diplomatique.fr
« En Bretagne, des coopératives dévoyées. » Pratiques criminelles dans l'agroalimentaire, Patrick Herman, septembre 2017. Cet article aborde le dévoiement des coopératives agricoles bretonnes et leur implication dans des scandales sanitaires.

· www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne
Actualités : La lutte contre les algues vertes se poursuit. Communiqué de presse de la préfecture de Bretagne, du 1er décembre 2023, qui rappelle l'historique, les mesures et les acteurs qui luttent contre les algues vertes (volets préventifs et curatifs).

Dossiers pédagogiques

· zerodeconduite.net
Dossier pédagogique sur **Les Algues vertes** qui propose des pistes pour analyser le film et des ressources pour travailler avec des lycéens la géographie, la SVT, les SES, l'EMC.

cine-dossiers.fr

D'autres dossiers qui croisent les mêmes thématiques sont disponibles sur le site des Ciné-dossiers :
· **Erin Brockovich, seule contre tous**
· **Le Monde selon Monsanto**

Ciné-dossier rédigé

par **Raphaëlle Banvillet Rambert**, professeure d'histoire-géographie et d'EMC membre du groupe pédagogique du FIFH.

Coordination éditoriale :

François Aymé et **Julia Pereira**.